



# LES ARCHERS DE SAINT-PRIX TIR A L'ARC EN MILIEU NATUREL



Association Loi 1901  
Affiliée à la Fédération UFOLEP  
Agrément D.D.C.S. n° 09599ET0097

Parcours boisé de 21 cibles 3D situé au-dessus du village de Saint-Prix.

## UFOLEP Tarifs saison 2021/2022

Première inscription au club (La première année et 1 par famille) :

**30,00 €**

|   | <u>Saint-Prissien</u> | <u>Hors commune</u> |
|---|-----------------------|---------------------|
| Adulte (né avant le 31/12/2004)                 | <b>88 €</b>           | <b>103 €</b>        |
| Jeune (né entre le 01/01/2005 et le 31/12/2010) | <b>53 €</b>           | <b>63 €</b>         |
| Enfant (né à partir du 01/01/2011)              | <b>48 €</b>           | <b>60 €</b>         |

**Renseignements : Rémi TAVERNE : +33 6 73 53 18 23 / [president.lesarchersdestprix@gmail.com](mailto:president.lesarchersdestprix@gmail.com)**

### Pièces à joindre pour l'inscription :

- Une photo d'identité si nouvelle inscription,
- Une photocopie du certificat médical avec mention compétition autorisée ou attestation de réponse au formulaire de santé si le certificat a été fourni l'an passé
- Le formulaire de l'Ufolep, téléchargeable sur le site des Archers de Saint-Prix
- Le règlement du Club signé par le l'archer.

### **Les inscriptions incomplètes ne seront pas acceptées.**

Les droits d'adhésion et de cotisation doivent être réglés pour permettre la demande de licence auprès de l'UFOLEP.

Tout adhérent ou tuteur légal d'un adhérent autorise l'association des Archers de Saint-Prix à utiliser à titre gracieux son image dans le cadre des activités du club et s'engage à ne faire aucune opposition à l'utilisation totale ou partielle des images prises sur quelque support que ce soit, existant ou à venir, en France ou à l'étranger.